



Questions écrites et orales - Assemblée de Corse et Assemblée Nationale

QUESTIONS ORALES / QUESTION ORALE

L'Assemblée de Corse s'est réunie en session extraordinaire, sous la présidence de Jean-Guy Talamoni, **les jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017** à partir de 10 h 00 en salle de délibérations de l'Assemblée de Corse à Ajaccio, selon les modalités suivantes :

10h00 : séance publique
Questions orales
Examen des rapports inscrits à l'ordre du jour

Concernant la gestion de l'eau en Corse :

1. *Question déposée par Madame Delphine ORSONI, « non inscrit » intitulée :*

« Valorisation des ressources en eau ».



**SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE I 21 E 22 SETTEMBRE**

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017

REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE

N° 2017/O2/060

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Delphine ORSONI
« NON INSCRIT »**

OBJET : VALORISATION DES RESSOURCES EN EAU.

Monsieur le président,

J'en suis navrée mais ma question s'inscrit dans une longue liste d'interrogations et d'appels formulés sur les bancs de cette assemblée depuis une décennie. Elle ne sera pas la dernière, hélas, car le problème ne peut pas être résolu rapidement.

Encore une fois, la Corse a subi une vague de sécheresse cet été. Au-delà des ravages causés par les incendies dont elle facilite la propagation, ce phénomène climatique se manifeste par des dommages majeurs sur la faune et la flore, et met aussi en péril la population. En cause, la pénurie des ressources en eau disponibles.

Ainsi et sans être exhaustive, l'activité agricole est une nouvelle fois sinistrée et l'alimentation en eau de la plupart des villages a été coupée sur de très longues périodes.

Pourtant la Corse, comme chacun le sait, est un territoire qui présente un potentiel hydraulique conséquent, nettement supérieur aux besoins de la population et de l'activité économique. Ce potentiel, mal maîtrisé, nous fait subir de lourdes carences en eau chaque été.

Ce paradoxe ne peut plus durer. La lente évolution du climat ne saurait nous défaire de notre responsabilité d'apporter des réponses concrètes et durables.

Aussi, une réflexion et une mobilisation sur la valorisation de nos ressources hydrauliques sont impératives. Il faut éviter l'absence d'anticipation et les mesures drastiques d'économie d'eau, qui portent atteinte à la revitalisation de l'intérieur pour laquelle nous agissons depuis bien longtemps. Comment, en effet, rendre nos villages attractifs si l'accès à l'eau potable est régulièrement compromis ?

Des pistes de travail existent. En premier lieu, la restauration systématique dans nos villages de notre patrimoine dédié au stockage et à la distribution d'eau potable que nous avons hérité des générations qui nous ont précédées. Je veux parler, ici, des réservoirs et des fontaines. En deuxième lieu, ne serait-il pas judicieux de réfléchir à la mise en place d'unités de désalinisation de l'eau de mer sachant que la réalisation d'ouvrages structurants de type « barrage hydraulique » prendrait de nombreuses années.

L'état des lieux est connu. Aussi, monsieur le président, quelles mesures l'exécutif compte mettre en œuvre pour résoudre la crise à laquelle nous serons encore, sans aucun doute, une nouvelle fois, confrontés l'été prochain et quels moyens entendez-vous mobiliser sur l'objectif prioritaire de l'accès aux ressources en eau ?

2. Question déposée par Monsieur Paulu Santu PARIGI au nom du groupe « Femu a Corsica », intitulée :

« Gestion de la ressource en eau suite à la sécheresse

2017 ».



**SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE I 21 E 22 SITTEMBRE**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017
REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE**

N° 2017/O2/057

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Paulu Santu PARIGI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUITE A LA SECHERESSE 2017.

Monsieur le Président,

Pour notre île, cette année 2017 constitue désormais la référence en matière de sécheresse et dépasse, à plusieurs titres, le millésime 2003. Cette année pose l'enjeu lié à l'eau comme une priorité absolue.

Les effets du changement climatique sont évidents, des étiages prolongés, l'absence de précipitations conséquentes depuis le début du printemps, sans compter, pour le futur, la crainte de crues.

Certes, nous sommes conscients que cette question dépasse largement le cadre actuel de l'action de l'OEHC.

Je me fais quand même ici le porte-parole d'élus locaux du rural ayant vécu avec anxiété la période estivale, parfois confrontés à des problèmes d'alimentation en eau potable, totale ou partielle. Je pense aussi aux exploitations agricoles, souvent en difficulté d'approvisionnement dans des zones de montagne ou de plaine, et situées en dehors des réseaux hydrauliques de l'OEHC.

Monsieur le Président, vous aviez dit, lors de la projection du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique, que la Corse avait oublié l'année 2003 dès

les premières pluies de l'automne, et qu'il ne faudrait pas oublier, de la même manière, l'année 2017.

Avec la même détermination, j'en fais de même aujourd'hui. L'année 2017 doit devenir celle de notre volonté d'adapter la Corse au changement climatique.

C'est pourquoi, si, avec tous mes collègues de la majorité Territoriale, nous soutenons totalement l'action du Conseil Exécutif, nous attendons une réponse à la hauteur des enjeux dans ce domaine. Nous l'attendons d'autant plus que bon nombre de vos prédécesseurs ont manqué singulièrement d'anticipation en la matière.

Quelques points requièrent donc un complément d'explication.

Au nombre de nos préoccupations, il y a, au fil de cette actualité, la question de l'alimentation en eau de la Balagna et le problème de la présence de cyanobactéries dans la retenue d'E Cotule. Il y a aussi celle liée à la première vocation de l'office et la gestion saisonnière de l'irrigation agricole, dont vous souleviez les difficultés pour ce début septembre.

Il y a enfin celle de l'avenir, la plus importante. Car, Monsieur le Président, je crois qu'aujourd'hui il n'est plus besoin de démontrer l'importance de la ressource en eau pour notre île dans toutes ses dimensions ; aussi, pourriez-vous nous faire part de la stratégie que l'OEHC compte développer pour les trente prochaines années ?

Pouvez-vous, également, nous éclairer, Monsieur le Président, sur les trois points évoqués, relatifs à la problématique du barrage du Reginu, de l'agriculture et du projet ?

Je vous remercie.

3. Réponse du Président de l'OEHC Saveriu Luciani



**SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE I 21 E 22 SETTEMBRE**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017
REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE**

N° 2017/O2057

**REPOSE DE M. Saveriu LUCIANI, Conseiller Exécutif de Corse,
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. Paulu Santu PARIGI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUITE A LA SECHERESSE
2017.**

Cari amichi,

Vous posez ce matin, et je vous en remercie, une question fondamentale pour l'avenir de cette île, celle de l'eau, tant au plan de la ressource, de sa maîtrise, de sa gestion, que de sa qualité. Vous la posez dans une actualité qui confirme que 2017 devient l'année de référence de ce début de 21^{ème} siècle en matière de sécheresse.

Ne pas oublier 2017 comme on a pu oublier 2003 : oui, parce que la Corse subit les effets répétés d'un changement climatique irréversible. Oui parce que désormais, la définition du climat méditerranéen n'est déjà plus celui que nous avons appris sur les bancs de l'école.

Où, ne surtout pas oublier 2017 et 2018 aussi, car s'il a plu ces derniers jours, rien n'est véritablement résolu sans une action forte, continue et plurielle.

Vous dites Mme Orsoni qu'il faut éviter l'absence d'anticipation. Mais il y a eu incontestablement des années d'absence.

Avant de répondre sur la stratégie à mettre en place, impossible à réaliser en quelques minutes, j'évoquerai, pour rassurer la Balagna, la situation du barrage de E Cotula, dans le Reginu.

Aucune polémique, ni même de chjam à rispondi stérile, pour tenter de laisser croire à un « mensonge de santé » de notre part sur la qualité de l'eau traitée dans nos unités de production. Juste de l'information.

Je ne parlerai que du programme de suivi analytique, notamment sur les fameuses Cyanobactéries et Microcystines.

D'abord dire qu'il n'y a pas eu à ce jour de bloom algal, et qu'il n'y a aucune comparaison avec certaines situations passées. Dire ensuite que nos services réalisent trois prélèvements hebdomadaires, à la fois en surface du plan d'eau dans une zone représentative, en surface du plan d'eau dans une zone de très forte concentration apparente (« mousse »), sur le circuit d'eau brute correspondant à l'eau captée pour l'usine de traitement et le réseau d'irrigation, le circuit dédié au débit réservé et enfin l'eau traitée après potabilisation.

Pour ce qui est de l'identification éventuelle des Cyanobactéries, les échantillons d'eau sont envoyés au Laboratoire de Rennes. Les résultats de ces analyses nous parviennent le lendemain (en fin de journée). S'agissant des dosages de microcystines, les analyses sont effectuées directement par notre Laboratoire à l'OEHC.

De plus, deux prises d'échantillons sont ajoutées dans le programme des trois prélèvements hebdomadaires : elles concernent la station de traitement de CALVI, et sont constituées par les points d'arrivée d'eau brute et de sortie d'eau traitée.

Ces opérations ont été menées sur d'autres plans d'eau de Corse, durant l'été 2017 : à savoir : ALZITONE, BACCIANA, TEPPE ROSSE, PERI, ALISGIANI, FIGARI ainsi que la station de traitement d'eau potable de BOMORTU (en Rive Sud).

Un tel programme d'actions, est réalisé avec suivi des préconisations du Plan Départemental de prévention et de surveillance des Cyanobactéries. L'ensemble des résultats qui en découlent est adressé simultanément au Service Exploitation de l'OEHC, aux Services de l'Etat (DDTM 2B et 2A, Préfecture), ainsi qu'à l'ARS.

Aucune recommandation de la part des services de l'Etat à ce jour sur une quelconque anomalie ou danger. Pour autant, nous continuons à surveiller méticuleusement l'évolution du bassin.

D'alarmisme, il en a été question aussi, mais à raison, durant cette saison. L'Office a engagé une série de réunion dès le printemps dans les zones : Sud et de Balagna, a animé les comités de suivi hydrique et réclamé des gestion territoriale et hebdomadaire, car nous étions conscients de la situation, avec des données déjà significatives de stress hydrique généralisé.

Notre action a été déterminante, en premier lieu au service de l'agriculture seulement. Elle a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire la rupture d'irrigation notamment en eau brute agricole dans le sud de la plaine orientale. Satisfait car nos stocks actuels sont d'environ 28%, malgré une augmentation très forte de la consommation d'eau potable et agricole, avec par exemple plus de 100 millions de mètres cubes pour la seule plaine.

Mais pour la petite histoire, les crues de l'hiver nous ont conduits par exemple à des canalisations importantes, sur le Fiumorbu, et à engager 300.000 € d'investissement pour l'irrigation agricole du seul Bas Taravu. Nous avons aussi transféré 2 millions de mètres cubes du nord au sud de la plaine.

Septembre 2017 : faut-il encore répéter l'importance d'inciter pour collectifs, monde agricole et usagers à réfléchir sur les divers modes d'accès à la ressource à l'avenir ?

Pour répondre à votre inquiétude, même si cela dépasse le cadre de ma mission, je crois pouvoir affirmer que très peu de communes ont connu une rupture d'irrigation comme évoqué lors des différents CSH. Pour autant, et vous avez raison, l'anticipation restera de mise pour la suite.

Quant à la désalinisation, considérons la pour l'instant hors de propos. Et surtout un recours coûteux et ultime.

Rapidement j'aborde le dernier point, essentiel parce qu'il est le cœur de nos préoccupations, de nos inquiétudes. Perspectives et stratégies : Plusieurs axes.

Un point d'abord sur le PEI : les montants des travaux pris en compte à la dernière convention ont été arrêtés à 12 M€ pour l'eau potable (moyennant un financement insuffisant et l'enveloppe peut être considérée comme déjà épuisée).

Pour l'OEHC, il n'y a jamais eu de répit puisque nous sommes dans un processus de programmation et de réalisation de travaux (environ 60 millions d'euros) pour la troisième et quatrième conventions d'application. Il s'agit d'opérations de sécurisation des réseaux, d'amélioration des transferts, d'alimentation d'autres périmètres, d'étude de nouveaux barrages et de mise en conformité des installations de potabilisation.

Il y a aussi notre plan stratégique Acqua Nostra 2050, qui fera l'objet d'une communication, où s'intègrent naturellement les questions de hydrogéologie, REUT, et surtout de gestion hydraulique pluriannuelle, à l'instar de l'exemple de la région de la Vallée d'Aoste.

Dans le même ordre, le PBACC, présenté au printemps prochain, qui a été l'objet d'un rapport dans cette assemblée, pour dire qu'il sera le Plan du Bassin d'Adaptation au Changement Climatique.

A relier aux travaux du Comité de Bassin, en réunion le 11 octobre prochain, j'évoquerai le 11^{ème} programme, avec un nouvel état des lieux à réaliser afin d'évaluer les enjeux prioritaires pour au moins les six années à venir (programme) car les restrictions budgétaires que l'Agence risque de devoir conduire à l'élaboration d'un 11^{ème} programme très restrictif financiers mais aussi en termes d'éligibilité des opérations et sans PEI, retard structurel n'est pas encore résorbé et qu'il reste de nombreuses communes et en conformité des installations d'eau potable et d'assainissement des communes à réaliser, qui incomberont à partir de 2020 aux communautés de communes.

Je terminerai en disant que face à tous ces enjeux, notre Collectivité doit repousser les frontières des compétences et des moyens pour repenser le territoire. Elle devra lui donner du sens, notamment pour éviter que le territoire ne soit pas des réserves livrées au pillage et au gaspillage.

Révolution culturelle et culturelle, moyens financiers considérables, ce sont de nouvelles poses ainsi les tuyaux de l'indépendance hydraulique.

Chers collègues, l'eau inondera certainement les prochaines campagnes et c'est tant mieux.

Ma stamane, mi basta à turnà à divvi chi l'acqua di Corsica hè una prima di Avvene di a Nazione corsa.

Dans le droit fil des questions orales présentées lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, les députés Paul-André Colombani et Michel Castellani ont tenu à relayer les attentes et les inquiétudes dernièrement énoncées, lors de la session de l'Assemblée de Corse, auprès du gouvernement.

Accueil > Recherche > Recherche... > Question écrite N°1508 de M. Paul-André Colombani

Imprimer Format PDF

15ème législature

Question N° 1508 de M. Paul-André Colombani (Non inscrit - Corse-du-Sud) Question écrite

Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire	
Rubrique > eau et assainissement	Titre > Urgence à définir une stratégie de gestion de		

Question publiée au JO le : 03/10/2017 page : 4696

Texte de la question

M. Paul-André Colombani alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'urgence de définir une stratégie de gestion de l'eau en Corse dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. La sécheresse historique que connaît la Corse depuis mars 2017, les perspectives incertaines de la gestion autonome ainsi que l'augmentation exponentielle des consommations durant la saison touristique posent la question de la ressource en eau et de sa gestion. Le premier objectif de limiter les prélèvements en eau n'a pas permis d'éviter une surconsommation, tant en eau potable que dans l'agriculture. C'est donc très rapidement que les autorités préfectorales ont été contraintes de prendre des arrêtés cadre limitant l'utilisation de l'eau (début juin 2017). Parmi les mesures d'accompagnement, menées conjointement par l'Office de l'équipement hydraulique de la Corse, la collectivité territoriale de Corse et la préfecture, une grande campagne de communication (événements de sensibilisation auprès des différents médias et des compagnies de transport (maritime, aérien) - pour insister sur l'économie d'eau - a été engagée. À l'heure actuelle, il n'est constaté aucune amélioration de cette situation, laissant planer ainsi des incertitudes sur les productions agricoles, notamment dans le domaine de l'arboriculture. Les travaux d'aménagement hydrauliques prévus dans le cadre de la 3ème et 4ème convention du PGE sont dans leur dernière phase d'achèvement. Parallèlement à ces actions, un plan d'adaptation au changement climatique (PBAAC) est en cours d'élaboration au sein du comité de bassin de Corse. Face à un constat très inquiétant en matière d'équipements, et afin de relayer l'effort, il devient urgentissime de présenter un programme pluriannuel d'investissement « eau ». Cette perspective est partagée unaniment par la classe politique insulaire, et validée par un vote récent de l'Assemblée de Corse. Ce programme, indispensable à la réalisation des objectifs de sécurisation et de pérennisation de la ressource devra prendre en compte trois types d'investissements de court, moyen et long terme. Il permettra de faire face, dans les années à venir, au réchauffement climatique et à ses conséquences irréversibles. Sur le court terme, des efforts d'investissements doivent impérativement porter sur : la création de nouveaux stockages (micro-stockage, retenues collinaires, etc.) ; un programme important d'amélioration des rendements de réseau ; la réhabilitation et la mise aux normes du parc existant (aqueducs vétustes) ; la sécurisation des transferts d'eau et des interconnexions tronc régionales ; la réalisation de STDP permettant de réduire nos gas à effet de serre (bilan carbone). L'objectif du plan « Eau notre 2035 » qu'attend légitimement la Corse nécessite un engagement financier considérable, engagement financier que l'État doit accompagner sans réserve et sur lequel il souhaite connaître la position qu'il envisage d'adopter.

Accueil > Recherche > Recherche... > Question écrite N°1505 de M. Michel Castellani

Imprimer Format PDF

15ème législature

Question N° 1505 de M. Michel Castellani (Non inscrit - Haute-Corse)

Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transi	
Rubrique > eau et assainissement	Titre > Conséquences sécheresse 2017 en Corse		

Question publiée au JO le : 03/10/2017 page : 4696

Texte de la question

M. Michel Castellani alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les conséq Corse. Pour l'in, cette année 2017 constitue, désormais, la référence en matière de sécheresse et de dépasse, à pi La question de l'eau est une priorité pour les corseis et un enjeu absolu des années à venir. Les effets du chan des étages prolongés, l'absence de précipitations conséquentes depuis le début du printemps 2017, sans con trous. Les élus locaux ont récemment alerté l'Office d'équipement hydraulique de la Corse. Toutefois, au regard depuis plusieurs années, cet office ne dispose pas des moyens d'actions nécessaires à une politique de l'eau ? Ainsi, un plan exceptionnel d'investissement consacré aux moyens hydrauliques, serait l'une des clés de rép souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement afin de doter la Corse des infrastructures indispensables qu'exige par les nouvelles contraintes.